

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 11757 - 2022 B 02232 - 921 574 711 - 2M Invest

(1)

BILAN - ACTIF

DocuSigned by:

Mikaël MARTINET N° 2050 2024

017253C8830E45F...

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2M INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 214 chemin de la Boisière 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND		Durée de l'exercice précédent* 3					
Numéro SIRET* 9 2 1 5 7 4 7 1 1 0 0 0 1 3		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le 31/01/2024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	3 759	AC	909	2 850	
	Frais d'établissement *	CX		CQ			
	Frais de développement *	AF		AG			
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI			
	Fonds commercial (1)	AJ		AK			
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO			
	Terrains	AP		AQ			
	Constructions	AR		AS			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT		AU			
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW			
	Immobilisations en cours	AX		AY			
	Avances et acomptes	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	CU	55 033 442	CV		55 033 442	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		BC			
Autres participations	BD		BE				
Créances rattachées à des participations	BF	44 000	BG		44 000		
Autres titres immobilisés	BH		BI				
Prêts							
Autres immobilisations financières*	BK						
TOTAL (II)		BJ	55 081 201	BK	909	55 080 292	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
		Matières premières, approvisionnements	BN		BO		
		En cours de production de biens	BP		BQ		
		En cours de production de services	BR		BS		
		Produits intermédiaires et finis	BT		BU		
	Marchandises	BV		BW			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX		BY			
	CRÉANCES	BZ	1 951 770	CA		1 951 770	
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB		CC			
	Autres créances (3)	CE	2 200 000	CE		2 200 000	
Capital souscrit et appelé, non versé	CF	1 119 038	CG		1 119 038		
Comptes de régularisation	DIVERS	CH		CI			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CJ	5 270 808	CK		5 270 808
	Disponibilités	CW					
	Charges constatées d'avance (3)*	CM					
	TOTAL (III)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	60 352 010	1A	909	60 351 101	
Revenus : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes					
Immobiliations :	Stocks :	Créances :					

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2M INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA			10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH			(807)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			2 098 350	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK			59 488	
	TOTAL (I)	DL			2 167 031	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			56 755 856	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			16 914	
	Dettes fiscales et sociales	DY			1 411 300	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Compte régul.	Autres dettes	EA				
	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC			58 184 070	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			60 351 101	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			5 553 041		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS 2M INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	89 853	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions* }			HS		GA	752
							GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	90 605	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(90 605)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 842 840	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	48 381	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 891 222	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 183 247	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 183 247	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 707 974	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 617 368	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 2M INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	44 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	44 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	44 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	59 488	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	103 488	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(59 488)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(540 470)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 935 222	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 836 871	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 098 350	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 842 840	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cession titres Drumedis	44 000	44 000		
Amortissements dérogatoires	59 488			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

SAS 2M INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2024, dont le total est de 60 351 101 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 098 350 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Incorporation des frais liés à l'acquisition au coût des titres de participation

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a été créée le 15/11/2022 dans le cadre de la reprise de la société Drumedis.

L'acquisition de la société Drumedis a été faite en date du 01/02/2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 759			3 759
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 759			3 759
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		55 121 443	88 000	55 033 443
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		44 000		44 000
Immobilisations financières		55 165 443	88 000	55 077 443
ACTIF IMMOBILISE	3 759	55 165 443	88 000	55 081 202

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital	2 850	20,00
Total	2 850	

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS DRUMEDIS 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	40 000	13 469 743	99,52	5 723 492
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	55 033 443	55 033 443			3 842 840
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	157	752		909
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	157	752		909
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	157	752		909

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 995 770 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	44 000		44 000
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 951 770	1 951 770	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 995 770	1 951 770	44 000
Prêts accordés en cours d'exercice	44 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	36 789
Total	36 789

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		59 489		59 489
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		59 489		59 489
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		59 489		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 58 184 070 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	56 755 856	4 124 828	13 612 672	39 018 357
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 914	16 914		
Dettes fiscales et sociales	1 411 300	1 411 300		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	58 184 070	5 553 042	13 612 672	39 018 357
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	54 824 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	54 824 000	54 824 000	55 033 443
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	54 824 000	54 824 000	55 033 443

SAS 2M INVEST

Comptes Annuels

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires à payer	16 914
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	1 931 856
Total	1 948 770

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 3 842 840 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 098 350
+ Impôts sur les bénéfices	-540 470
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 557 880
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	59 489
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 617 369

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2023, la société SAS 2M INVEST est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2M INVEST. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

2M Invest

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 10 000 Euros
Siège social : 214 Chemin de la Boisière
73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

R.C.S. : 921 574 711 RCS CHAMBERY
SIRET : 921 574 711 000 13

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2024

I - PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2024)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Apurement des pertes antérieures.....	807,35 Euros
* Réserve légale.....	1 000,00 Euros
* Réserve ordinaire.....	2 096 542,95 Euros

	2 098 350,30 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2024

RESOLUTION SUR L'AFFECTION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par la Présidente, savoir :

* Apurement des pertes antérieures.....	807,35 Euros
* Réserve légale.....	1 000,00 Euros
* Réserve ordinaire.....	2 096 542,95 Euros

	2 098 350,30 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Mikaël MARTINET
017253C8830E45F...

ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

INELYS AUDIT
66 Quai Charles de Gaulle

69006 LYON

2M INVEST
SAS au capital de 10 000 Euros
Siège social : 214 Chemin de la Boisière
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND

921 574 711 RCS CHAMBERY

**Rapports des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2024

Ce document contient 22 pages

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2024

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point mentionné en annexe dans le paragraphe « Autres éléments significatifs » de l'annexe.

IV- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 3 juillet 2024

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

Pour INELYS AUDIT
Co-Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

N. FRIEST
Président

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2024	Net 31/01/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	3 759	909	2 850	3 602
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	55 033 443		55 033 443	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	44 000		44 000	
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 081 202	909	55 080 293	3 602
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 951 770		1 951 770	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 200 000		2 200 000	
Disponibilités	1 119 039		1 119 039	9 958
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 270 809		5 270 809	9 958
Frais d'émission d'emprunt à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	60 352 010	909	60 351 101	13 560
(1) Dont droit au ball				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/01/2024	31/01/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-807	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 098 350	-807
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	59 489	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 167 031	9 193
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	56 755 856	8
Emprunts et dettes financières diverses (3)		3 759
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 914	600
Dettes fiscales et sociales	1 411 300	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	58 184 070	4 367
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	60 351 101	13 560
(1) Dont à plus d'un an (a)	52 631 028	
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 553 042	4 367
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		8
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2024	31/01/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	89 854	650
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	752	157
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	90 606	807
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	90 606	-807
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	3 842 840	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	48 382	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 891 222	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 183 248	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 183 248	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 707 974	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 617 369	-807

Compte de résultat (suite)

	31/01/2024	31/01/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	44 000	
Réprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	44 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	44 000	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59 489	
Total charges exceptionnelles (VIII)	103 489	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-59 489	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-540 470	
Total des produits (I+II+V+VII)	3 935 222	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 886 672	807
BENEFICE OU PERTE	2 098 350	-807
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	3 842 840	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS 2M INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2024, dont le total est de 60 351 101 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 098 350 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Incorporation des frais liés à l'acquisition au coût des titres de participation

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a été créée le 15/11/2022 dans le cadre de la reprise de la société Drumedis.

L'acquisition de la société Drumedis a été faite en date du 01/02/2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 759			3 759
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 759			3 759
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		55 121 443	88 000	55 033 443
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		44 000		44 000
Immobilisations financières		55 165 443	88 000	55 077 443
ACTIF IMMOBILISE	3 759	55 165 443	88 000	55 081 202

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	2 850	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	2 850	

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS DRUMEDIS 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	40 000	13 469 743	99,52	5 723 492
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Netto	Montant des prêts et avances	Cautions et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	55 033 443	55 033 443			3 842 840
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	157	752		909
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	157	752		909
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	157	752		909

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 995 770 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	44 000		44 000
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 951 770	1 951 770	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 995 770	1 951 770	44 000
Prêts accordés en cours d'exercice	44 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	36 789
Total	36 789

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des glissements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		59 489		59 489
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		59 489		59 489
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		59 489		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 58 184 070 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	56 755 856	4 124 828	13 612 672	39 018 357
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 914	16 914		
Dettes fiscales et sociales	1 411 300	1 411 300		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	58 184 070	5 553 042	13 612 672	39 018 357
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	54 824 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	54 824 000	54 824 000	55 033 443
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	54 824 000	54 824 000	55 033 443

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Honoraires à payer	16 914
Int.cours s/emp.aup.etabl.crédit	1 931 856
Total	1 948 770

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 3 842 840 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 098 350
+ Impôts sur les bénéfices	-540 470
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 557 880
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	59 489
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 617 369

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2023, la société SAS 2M INVEST est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2M INVEST. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.